



47^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 3 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur le droit à la liberté d'opinion et d'expression

Genève, le 2 juillet 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie la Rapporteuse spéciale pour son rapport pertinent sur la désinformation.

Il est en effet urgent de s'attaquer à ce phénomène complexe qui contribue à éroder la confiance de la population dans les institutions publiques et à polariser nos sociétés en engendrant discrimination, intolérance et violence.

La large et rapide propagation de la désinformation à travers les canaux digitaux demande une approche multipartite et multidimensionnelle, basée sur les droits de l'homme et la transparence. La Suisse appelle tous les Etats à s'attaquer à la désinformation, y compris en s'abstenant d'encourager et de sponsoriser des campagnes de désinformation. A l'instar de la Rapporteuse spéciale, la Suisse rappelle que le droit à la liberté d'expression et d'opinion ne fait pas partie du problème, mais est bien l'objectif et le moyen de lutter contre la désinformation. Les Etats se doivent ainsi de garantir un espace digital sûr, ouvert et libre dans lequel une diversité d'opinions est entendue et les droits de l'homme pleinement protégés, respectés et réalisés. Les médias libres et indépendants doivent aussi être renforcés afin d'assurer un accès à des informations fiables et objectives.

Parallèlement, les plateformes numériques doivent augmenter la transparence sur les mesures qu'elles prennent pour adresser la désinformation, notamment en utilisant des services de vérification des faits impartiaux, et en renforçant les sources d'information et les contenus indépendants.

Madame la Rapporteuse spéciale,

Comment renforcer la coopération multipartite afin de trouver des solutions solides et adéquates aux défis de la désinformation ?

Je vous remercie.